

Rapport trimestriel T1/2024



Éclaircie pour l'économie mondiale grâce à une baisse de l'inflation

Rétrospective

Au premier trimestre 2024, les foyers de crises géopolitiques en Ukraine et au Proche-Orient n'ont connu aucun changement majeur. L'inflation mondiale a diminué, moins rapidement toutefois que ne l'espéraient les acteurs des marchés financiers. En conséquence, les taux directeurs sont restés inchangés dans la plupart des pays occidentaux. La Banque nationale suisse a fait exception: en mars 2024, elle a baissé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à 1,5%. La Banque du Japon a quant à elle relevé son taux directeur de -0,1% à +0,1%.

Aux **États-Unis**, la consommation a poursuivi sa baisse en raison d'un taux d'épargne toujours plus faible. De plus, le nombre de nouveaux emplois et celui des démissions volontaires ont diminué, ce qui va de pair avec un recul de la croissance des salaires. En **Chine**, le Congrès national du peuple a pronostiqué une forte croissance économique de 5% bien que les investissements étrangers soient tombés à leur plus basse valeur depuis 1993 et que les problèmes du marché immobilier pèsent encore sur l'ensemble de l'économie. Le moral des consommateurs reste extrêmement bas en dépit des forts chiffres d'affaires réalisés pour les célébrations du Nouvel An. En **Europe**, les indicateurs avancés semblent avoir surmonté les planchers mais restent bloqués à un très bas niveau. En **Suisse**, la faible demande étrangère, en particulier européenne et chinoise, pèse sur les exportations. Malgré tout, l'indicateur avancé du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ a

progressé pour la troisième fois successive. La croissance est portée principalement par la forte croissance démographique.

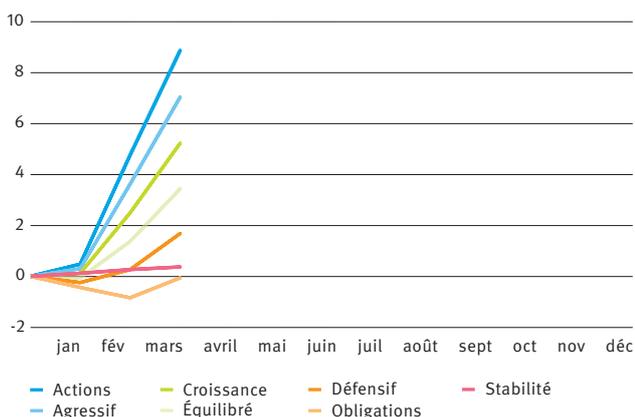
Les **marchés d'actions** prévoient toujours des taux d'intérêt bas en 2024 et ont clôturé sur une note positive au premier trimestre. Les titres technologiques ont continué à soutenir efficacement les marchés à l'exception de Tesla et d'Apple.

Les **marchés des obligations** ont présenté un paysage hétérogène au premier trimestre. Les rendements ont fluctué et les courbes des taux d'intérêt sont restées inversées. La baisse plus lente que prévu des taux d'inflation a incité les acteurs de marché à prévoir une baisse des taux directeurs plus tard dans l'année. En conséquence, les rendements des placements à revenu fixe ont progressé et leur évaluation a subi une correction. Toutefois, les coupons importants ont en partie compensé ces pertes.

Perspectives

Les taux d'intérêt élevés freinent toujours davantage l'économie mondiale. Toutefois, les indicateurs conjoncturels avancés sont tout juste positifs dans les pays occidentaux. Les acteurs de marché prévoient que les banques centrales aux États-Unis et en Europe commenceront à baisser les taux directeurs vers la fin du deuxième trimestre 2024. Les titres à revenu fixe restent attrayants, comparés notamment aux placements en actions en partie fortement valorisés, surtout aux États-Unis.

Rendement cumulé (janvier à mars 2024) en %



Rendement cumulé (année en cours) en %

	janvier	février	mars
Actions	0,48	4,76	8,86
Agressif	0,30	3,62	7,03
Croissance	0,12	2,49	5,22
Équilibré	-0,06	1,37	3,43
Défensif	-0,24	0,26	1,68
Obligations	-0,44	-0,85	-0,06
Stabilité	0,13	0,27	0,37

Rendement mensuel en %

	janvier	février	mars
Actions	0,48	4,26	3,92
Agressif	0,30	3,31	3,29
Croissance	0,12	2,37	2,67
Équilibré	-0,06	1,44	2,03
Défensif	-0,24	0,51	1,42
Obligations	-0,44	-0,41	0,79
Stabilité	0,13	0,14	0,10

Valeur nette d'inventaire (cours des parts) en CHF

	janvier	février	mars
Actions	207.67	216.51	224.99
Agressif	177.64	183.52	189.56
Croissance	152.77	156.39	160.56
Équilibré	126.02	127.83	130.43
Défensif	101.89	102.41	103.86
Obligations	80.03	79.70	80.33
Stabilité	86.77	86.89	86.98

www.avadis.ch/fr/rendements

Les informations contenues dans ce rapport ne constituent pas une offre et sont fournies uniquement aux fins d'information. Le contenu du rapport est préparé avec le plus grand soin. Toute responsabilité ou garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité du contenu est rejetée. Les données de rendement historiques et les déclarations relatives aux évolutions du marché ne constituent pas des indicateurs quant à l'évolution actuelle ou future. Ces investissements sont exclusivement limités aux investisseurs qui sont imposables en Suisse sur la base de leur résidence ou domicile exclusif.

Avadis Vermögensbildung SICAV

Zollstrasse 42 | Case postale | 8031 Zurich | T +41 58 585 56 56 | vbs@avadis.ch | www.avadis.ch

Morningstar Rating ¹⁾

Actions	★★★★★
Agressif	★★★★★
Croissance	★★★★★
Équilibré	★★★★★
Défensif	★★★★★
Obligations	★★★★★
Stabilité	— ²⁾

¹⁾ © Morningstar 2024. Tous droits réservés.

Rating global au 31.3.2024, pondéré sur 3, 5 et 10 ans

²⁾ Actuellement, Morningstar n'évalue aucun fonds de placements monétaires.

Des coûts totaux toujours bas

Les coûts d'investissement totaux constituent un critère important lors de la sélection des produits de placement.

Pour Avadis Vermögensbildung SICAV, tous les coûts sont inclus dans le total des frais sur encours (TER).

Les comparaisons de coûts démontrent régulièrement qu'elle compte parmi les fournisseurs les plus avantageux de Suisse. Les coûts totaux pour les stratégies d'investissement avec obligations et actions s'élèvent à 0,55% en 2024.

Formulaires de passage d'ordre

Veillez utiliser les formulaires disponibles à l'adresse

www.avadis.ch/fr/ordres pour nous communiquer un

changement de stratégie/d'adresse, l'ouverture d'un dépôt supplémentaire, etc.

Dates limites 2024

Vendredi 26 avril 2024

Mercredi 29 mai 2024

Mercredi 26 juin 2024

Lundi 29 juillet 2024

Mercredi 28 août 2024

Jeudi 26 septembre 2024

Mardi 29 octobre 2024

Mercredi 27 novembre 2024

Mardi 24 décembre 2024

Les souscriptions, rachats ou changements de stratégie sont exécutés mensuellement. Les souscriptions (après versement) et les ordres (par écrit avec formulaire d'ordre) doivent parvenir à Avadis au plus tard trois jours bancaires ouvrables avant la fin du mois (dates limites) pour prendre effet le mois suivant.